

Bulletin  
municipal

# le Parisvillois



VOL. 01 • N° 57 • JUIN - JUILLET - AOÛT 2021



# ent+repandre

## MRC BÉCANCOUR

*Notre équipe du  
service d'inspection  
est en poste  
pour vous  
(détails en page 5)*



### Déchets

1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin  
13 et 27 juillet  
10 et 24 août



### Recyclage

8 et 22 juin  
6 et 20 juillet  
3, 17 et 31 août



### Matières compostables

Tous les mardis

**Collecte des encombrants (gros déchets) à domicile : Le jeudi 17 juin**

**Le samedi 19 juin :** Conteneur de déchets de construction *seulement* disponible au coin des rues la Rochelle et du Terrain-de-jeu.



**Maire**

Monsieur Maurice Grimard

**Conseiller, siège #01**

Monsieur René Guimond

**Conseiller, siège #02**

Monsieur Dany Boucher

**Conseiller, siège #03**

Monsieur Jean-François Bienvenue

**Conseillère, siège #04**

Madame Marie-Blanche L'Hérault

**Conseiller, siège #05**

Monsieur Jason Tousignant

**Conseillère, siège #06**

Madame Carole Plamondon

**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

Dominique Lapointe

**Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe**

Karine Paquet

**Agente de bureau & réceptionniste**

Lucie Leclerc

**Inspecteur municipal**

Jean Lépine

**Inspection en bâtiment**

(Émission permis et certificats)

1 866 441-0404

inspection@mrcbecancour.qc.ca

**Bureau municipal**

975, rue Principale Ouest

Parisville (Québec) G0S 1X0

Tél. : 819 292-2222 • Téléc. : 819 292-1514

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

*Mardi, mercredi, jeudi :* 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

**Heures d'ouverture de la bibliothèque :**

*Mardi :* 13h30 à 15h

*Mercredi :* 18h30 à 20h00

Tél. : 819-292-2644

**Office municipal d'habitation au coeur du Québec :**

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

Tél. : 819-367-2166

direction@omhcdq.com

**Fabrique – 819-292-2058**

fab@municipalite.parisville.qc.ca

**Heures d'ouverture Bureau de poste :**

*Lundi :* 9h30 à 13h et 14h à 15h30

*Mardi au vendredi :* 9h30 à 12h45 et 14h à 15h30



Dans le dernier trimestre, les membres du conseil et des employés de la municipalité ont dû travailler à distance. Heureusement que nous sommes équipés de la fibre optique pour nous connecter aux différentes plateformes de communication électronique

pour pouvoir travailler d'une manière efficace!

Beaucoup de dossiers sont en préparation. Les différents intervenants ajoutent et corrigent diverses données pour les rendre plus précises et plus adaptées à notre milieu. Je vous en présente quelques-uns.

**Système d'alerte**

La sécurité civile nous demande de posséder un moyen efficace et rapide pour rejoindre toute notre population en cas d'urgence. Les municipalités de la MRC ont décidé de retenir les services d'une firme spécialisée en communication pour lancer des appels automatisés à tous au besoin. Pour ce faire, nous aurons besoin de vérifier votre numéro de téléphone ou de cellulaire. Si danger il y a, vous recevriez rapidement des consignes adaptées. Nous nous servons du même système pour vous faire part de certains avis municipaux importants.

**Consommation d'eau**

L'été s'annonce chaud et sec! Nous sommes déjà en questionnement sur les moyens à préconiser pour éviter une pénurie d'eau. Le nouveau puits n'a pas encore obtenu les autorisations d'utilisation du ministère de l'environnement. En plus, il doit être connecté à de nouvelles installations de pompage prévues pour 2022. Nous devons probablement décréter le rationnement de l'eau. Nous desservons plus d'une vingtaine de propriétés sur le territoire de Deschaillons. Nous désirons conclure une entente intermunicipale pour faciliter une saine gestion de l'eau.

**Rue Principale**

Les travaux de réfection des infrastructures de conduites d'eau se réaliseront dans tout le village, d'est en ouest. Comme la rue est sous la responsabilité du ministère du transport,

celui-ci impose ses exigences. Sa dernière trouvaille, la rue n'est pas à la bonne place! Nous devons faire arperter la rue pour, peut-être la déplacer de quelques pouces vers la droite ou la gauche. Je vous laisse imaginer tous les problèmes et les dépenses à venir. Nous n'avons pas le choix pour poursuivre les travaux. Nous espérons qu'ils se réaliseront en 2022.

En 2023, le MTQ nous annonce qu'il y aura la construction d'un ponceau entre Deschaillons et St-Pierre-les-Becquets et que la circulation sera détournée par Parisville. Plus de 1500 véhicules passeront dans le village pour une période de 50 semaines. Heureusement que nos travaux seront terminés.

**Ressource humaine**

Notre inspecteur municipal, Monsieur Jean Lépine a poursuivi des études pour obtenir une certification de gestionnaire d'eau potable et usées. Félicitations à Monsieur Lépine!

**Nos jeunes**

L'école secondaire Les Seigneuries organise chaque année une soirée reconnaissance pour les élèves performants. Je tiens à souligner que :

- Benjamin Beaudet
- Émile Bégin
- Arnaud Depot
- Zoé Depot
- Sarah Dextraze
- Karim Gara
- Rosalie L'Hérault
- Nathan Pérusse
- Zack Tousignant
- Emma Widmer



sont nommés pour le gala.

Je tiens à féliciter tous les élèves de l'école « le Phare » de Deschaillons ainsi que ceux de l'école « secondaire les Seigneuries » de St-Pierre-les-Becquets qui persévèrent à étudier pendant cette année difficile. Bravo!

Je termine en vous souhaitant de belles vacances tout en respectant les consignes de la santé publique.

Maurice Grimard, maire



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: 10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnatrices:

Dominique Lapointe, Karine Paquet et Lucie Leclerc

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955





## UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-292-2222 ou par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

*Merci de votre collaboration!*

### PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL – TENUES À HUIS CLOS 1<sup>ER</sup> JUIN – 6 JUILLET – 3 AOÛT 2021

La tenue des séances du conseil a toujours lieu à huis clos, tel que la loi le prévoit en cette période de pandémie. Cependant, l'enregistrement de la dernière séance est disponible via le site internet de la municipalité pour consultation ainsi que les procès-verbaux au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) sous l'onglet *Administration municipale*.

### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS - ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Vous aimeriez être au cœur de la planification de certaines activités de loisirs ?

Communiquez avec nous pour mentionner votre intérêt : 819 292-2222 ou [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca)

*Sachez que des fonds sont disponibles pour la réalisation d'activités ou de projets formateurs destinés aux jeunes de notre municipalité. Il ne manque que vos idées et des gens motivés pour les réaliser!*

### COORDONNÉES D'URGENCE

Dans le but d'améliorer et de mettre à jour les données contenues dans le plan des mesures d'urgence de la Municipalité de Parisville, nous aimerions obtenir certaines coordonnées de nos citoyens. Afin de nous aider, et si vous le souhaitez, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir un numéro de téléphone et une adresse courriel où nous pourrions vous joindre en cas d'urgence.

Vous pouvez le faire, soit via les coordonnées habituelles, ou en nous laissant un document dans la chute au bureau municipal.

### FOSSÉS ENTRE LES ROUTES MUNICIPALES ET LES TERRES AGRICOLES

L'inspecteur municipal a récemment constaté que certains agriculteurs labourent beaucoup trop près du fossé situé entre la route

municipale et la terre agricole. Cette situation accélère la détérioration des fossés et nécessite des travaux de mises à niveau. Nous vous rappelons que ces fossés en bordure de route servent, entre autres, à recueillir et à transporter les eaux pluviales et ainsi assurer la sécurité des usagers de la route. Agriculteurs; nous sollicitons votre collaboration afin d'apporter une attention particulière à cette situation lors de vos travaux au champ.



### COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

Le 17 juin prochain, il y aura une collecte des encombrants (gros déchets) à domicile.

Sont considérés comme des résidus encombrants les meubles et les articles ménagers tels que : cuisinières, laveuse, sècheuse, divan, tapis, matelas, réservoirs à l'huile vide, chauffe-eau vide, etc.

Sont exclus de la collecte des encombrants :

- Les téléviseurs, les écrans, les appareils électroniques et informatiques;
- Les pneus;
- Les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ;
- Un déblai d'excavation;
- Une pièce d'un véhicule automobile;

- Une embarcation nautique;
- Un spa, une piscine;
- Les arbres coupés, les branches et les souches d'arbres;
- La terre, le sable, le fumier, la roche et le gravier;
- Les résidus domestiques dangereux (RDD) ;
- Tout objet pesant plus de 30 kilos;
- Les déchets biomédicaux;
- Les armes à feu et munitions.

Pour connaître les endroits où vous départir de vos items non acceptés dans la collecte des encombrants, bien vouloir consulter l'onglet Services aux citoyens, section *Gestion des matières résiduelles* de notre site internet au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca)

### DES POULES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN ?

À Parisville, la réglementation actuelle permet l'élevage de poules (maximum 4) en périmètre urbain.

Toutefois, plusieurs consignes doivent être respectées, comme par exemple :

- La distance par rapport aux lignes de propriété;
- Les spécifications concernant le poulailler;
- La disposition des déjections animales.

Nous vous invitons à contacter le service d'inspection en bâtiment afin d'obtenir plus de détails ou encore à consulter la sous-section 14 du règlement de zonage 378-2020 qui est disponible sur le site internet de la municipalité au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca).

Si l'élevage de poules en périmètre urbain comporte des avantages, il peut aussi engendrer des problèmes. Il importe de bien vous informer avant d'entreprendre un tel projet.

### Pour plus d'information :

1 866 441-0404  
[inspection@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:inspection@municipalite.parisville.qc.ca)



**AVIS IMPORTANT**

N'oubliez pas de corriger votre numéro de matricule au moment d'effectuer votre paiement!

Suite aux travaux de rénovation cadastrale, nous vous avons informé que TOUS les numéros de matricule avaient changé.

Toutefois, nous constatons que plusieurs personnes utilisent encore leur ancien numéro pour le paiement de leurs taxes municipales.

Si vous effectuez votre paiement par guichet automatique, par internet ou tout autre mode de paiement électronique, **il est très important de bien inscrire le nouveau numéro de matricule** apparaissant sur les coupons de remise, en bas de votre compte de taxes 2021.

**TAXES MUNICIPALES**

Rappel – Le second versement pour le paiement des taxes municipales est le 15 juin.



**ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER**

N'hésitez pas à nous signaler des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide : un objet encombrant qui bloque une rue ou route, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule...

**Voici les façons de procéder :**

Pour les routes du Ministère des Transports (route 226 - Principale - et route 265)

- Composez le 511 et sélectionner l'option 2 ou les contacter via leur page Facebook

**Pour l'ensemble de la municipalité (sauf routes 226 et 265)**

- Composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) et l'acheminer directement à la municipalité par courriel à [info@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:info@municipalite.parisville.qc.ca).

**DROIT D'ACCÈS – PISTE MULTIFONCTIONNELLE**

Depuis plusieurs mois, la Municipalité de Parisville souhaitait revoir sa position concernant l'accès à sa piste multifonctionnelle pour les usagers du sentier de VTT et de motoneige. Ceux-ci, jusqu'à tout récemment, devaient obligatoirement être membres d'un club de la Fédération québécoise des Clubs Quad (FQQC) ou de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ), comme le Club Quad Lotbinière ou le Club Namasak, pour y avoir accès.



**Travaux d'épandage d'asphalte concassé en 2020**

Comme plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration ont été faits par la municipalité dans les dernières années, notamment l'épandage d'asphalte concassé en 2020 et que d'autres travaux d'entretien sont à prévoir en lien avec l'émondage des arbres dans les années à venir, la municipalité désire redonner l'accès à sa piste, pour laquelle ces investissements ont été faits et financés pour et par l'ensemble de la population.

En cette période de pandémie, les espaces verts publics encouragent la pratique d'activités physiques, sociales, et de loisirs dans un milieu extérieur. Donc, de rendre accessible ces infrastructures à l'ensemble de la population, s'inscrit dans les bonnes pratiques encouragées.

Pour ces raisons, la circulation des véhicules hors route ou de certains types de véhicules hors route dans la piste multifonctionnelle est maintenant permise à l'ensemble de la population, et ce gratuitement. Cette autorisation s'applique aux véhicules hors route visés à l'article 1 de la Loi sur les véhicules hors routes du Québec (RLRQ, V1.2). Cependant, les usagers devront, sur



**Travaux d'élagage des arbres en 2018**

demande des patrouilleurs des différents clubs, fournir la preuve qu'ils sont bel et bien des contribuables de la municipalité de Parisville pour que ce droit soit valide. \* Il est aussi important de mentionner que ce droit n'est autorisé qu'à l'intérieur des limites de la municipalité de Parisville.

*\*Si vous êtes, par exemple, propriétaire d'une terre sans adresse civique, il est important d'avoir avec vous une copie de votre compte de taxes municipales afin de pouvoir fournir la preuve demandée. Autrement, votre pièce d'identité où figurera votre adresse de Parisville sera suffisante.*

**COHABITATION HARMONIEUSE À LA CAMPAGNE**



S'installer dans un milieu rural comporte de nombreux avantages, notamment la tranquillité, le grand air, l'espace, les beaux paysages, les moments de détente, etc., mais il est nécessaire de bien connaître la réalité de la campagne pour ne pas troubler les rêves que l'on caresse. Il faut savoir composer avec les contraintes, les engagements et les réalités d'un espace dédié avant tout au travail, celui de la terre.





Or, vivre en milieu rural, c'est avant tout faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citoyens.

Pour les premiers, la campagne est un lieu d'activités professionnelles exercées parfois depuis plusieurs générations, alors que pour les seconds, c'est synonyme d'un nouveau mode de vie.

Il est donc essentiel d'apprendre à se connaître pour mieux se comprendre et se respecter.

« Nous, le bon voisinage, on y croit et on y tient! »



**ANIMAL PERDU ?  
QUE FAIRE!**

Il suffit d'un moment d'inattention pour qu'un animal aventureux ou nerveux se sauve de son domicile. Malheureusement, la majorité des animaux accueillis ne portent aucune médaille et/ou micropuce, alors comment faire pour qu'ils retrouvent rapidement leurs domiciles ?

- Signalez rapidement la perte de votre animal en ligne : [www.spamauricie.com](http://www.spamauricie.com)

Le médaillon de la SPA Mauricie, un essentiel pour assurer le retour rapide de votre animal car lorsque l'animal porte un médaillon, il est évident pour le citoyen qui le retrouve que celui-ci a un maître qui est à sa recherche. En communiquant avec la SPA Mauricie, il sera facile de rendre l'animal à son propriétaire parfois même sans qu'il ne passe par le refuge!

Comme un chat errant sans médaille est gardé au refuge 2 jours et 3 jours pour un chien avant de procéder à son évaluation de santé et de comportement pour ensuite être placé à l'adoption ou transféré vers un partenaire, pourquoi courir le risque ?

**ANIMAL TROUVÉ ? QUE FAIRE!**

Vous devez le signaler immédiatement à la SPA Mauricie et le lui remettre sans délais.

Bien qu'il puisse être tentant d'accueillir un animal trouvé errant, il est important de contacter la SPA Mauricie le plus rapidement possible. En effet, plusieurs signalements provenant de gens ayant perdu leur animal sont reçus chaque jour. Cela signifie que le maître du matou qui se cache sous votre balcon ou du toutou qui marche seul sur le trottoir devant votre maison est possiblement à sa recherche. Le fait de contacter rapidement la SPA lorsque vous trouvez un animal, peu importe son âge ou son espèce, est vital.

Un service gratuit pour les résidents des territoires desservis par la SPA Mauricie : que vous veniez porter un animal errant au refuge ou que le patrouilleur passe chercher celui-ci à votre domicile.

Téléphone : 819 376-0806  
[info@spamauricie.com](mailto:info@spamauricie.com) / [www.spamauricie.com](http://www.spamauricie.com)

**VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES  
PÉRIODES ET FRÉQUENCES DES VIDANGES**



La fréquence des vidanges dépend du type de résidence :

- Résidence permanente : une fois aux 2 ans
- Résidence saisonnière : une fois aux 4 ans

En octobre de cette année, la MRC de Lotbinière procédera à la vidange des installations septiques des résidences permanentes uniquement.

**Comment serais-je averti de la vidange ?**

Vous recevrez deux semaines avant la vidange un avis par courrier vous informant de la période de deux semaines durant laquelle l'entrepreneur va passer. Cet avis rappelle également les consignes à suivre avant une vidange (dégagement des couvercles, localisation de l'installation septique, etc.).

**Puis-je connaître la date exacte de la vidange de mon installation septique ?**

Non, il est impossible de vous donner une date exacte. Par contre, lors de la réception de votre avis, vous pouvez contacter la MRC et demander une précision sur la période prévue de votre vidange. Pour toutes questions relatives à la vidange de vos installations septiques, veuillez communiquer avec la personne responsable au 418-926-3407 poste 215 ou par courriel à [septique@mrcclotbiniere.org](mailto:septique@mrcclotbiniere.org)

**PASSAGE POUR PIÉTONS**

« Lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste clairement son intention de s'engager dans un passage pour piétons, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule pour lui permettre de traverser. À un tel passage, le cycliste doit également accorder la priorité aux piétons. »

Article 410 du Code de la sécurité routière C-24.2

Par contre, le piéton doit toujours s'assurer qu'il peut traverser sans risque, c'est-à-dire que les véhicules et les cyclistes l'ont vu et qu'ils lui cèdent le passage.

Vélos, piétons et automobilistes : partagez la route en toute sécurité!



**NOTRE ÉQUIPE DU SERVICE D'INSPECTION EST EN POSTE POUR VOUS**

La MRC de Bécancour est fière d'annoncer la nomination de madame Amélia Croteau à titre d'inspectrice en bâtiment et environnement. Elle sera responsable de l'application de la réglementation à l'égard des nuisances, de la réglementation d'urbanisme et des diverses lois applicables. Le service d'inspection de la MRC compte maintenant sur trois inspecteurs pour desservir les 9 municipalités membres.

Vous prévoyez entreprendre des projets de rénovation, faire installer une piscine, construire un cabanon, prévoir la plantation d'une haie ou d'autres projets, communiquez avec les inspecteurs en bâtiment. Ces travaux sont régis par des règlements et un permis est nécessaire. Prenez le temps de vous informer avant d'entreprendre vos travaux.

Le printemps et l'été sont des périodes très achalandées pour le service d'inspection et nos inspecteurs sont fortement sollicités. Ainsi, il se peut que les délais soient un peu plus longs qu'habituellement, mais notre équipe fait tout en son pouvoir pour vous servir dans les meilleurs délais. Un permis doit être délivré dans un délai n'excédant pas 30 jours suivant la réception de toute la documentation nécessaire à l'analyse de votre demande.



Communiquez dès maintenant avec les inspecteurs du service par téléphone au 819 298-2070 ou par courriel à l'adresse [inspection@mrcbecancour.qc.ca](mailto:inspection@mrcbecancour.qc.ca).

## LA NOUVELLE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN PÉRIMÈTRE URBAIN

Voici quelques rappels concernant votre bac brun :

- Tout comme le bac de recyclage, ce bac appartient à la municipalité, en cas de déménagement vous devez le laisser sur place;
- La collecte a lieu tous les mardis jusqu'au 16 novembre inclusivement;
- Aucun sac de plastique n'est accepté (biodegradable ou non);
- Si ça se mange, c'est en papier ou carton, c'est un résidu de jardin; ça va dans le bac!

Apprenez en plus en visitant le [www.lavieenbrun.com](http://www.lavieenbrun.com)



## PLANTATION D'ARBRES

L'arrivée des beaux jours amène le désir d'embellir nos terrains.

Avant de procéder à la plantation d'arbres, assurez-vous de connaître les principes généraux du règlement de zonage.

Si vous désirez planter un arbre sur votre propriété, vous pouvez le faire, mais aucun arbre ne doit être planté à moins de 5 mètres de la ligne d'un fossé ou d'un chemin, ni à moins de 2 mètres de la ligne d'un lot et à moins de 2,5 mètres de la ligne d'emprise en façade de terrain.

De plus, les essences d'arbre suivantes sont prohibées à moins de 20 mètres d'un trottoir, d'une chaussée publique, d'un tuyau souterrain, d'une infrastructure souterraine de services d'utilité publique, d'une composante d'une installation septique ou d'une ligne de terrain car à la maturité, ils peuvent causer des dommages :

- 1er le saule pleureur (*Salix alba tristis*);
- 2e le saule à feuilles de laurier (*Salix alba pentandra*);
- 3e le peuplier blanc (*Populus alba*);
- 4e le peuplier du Canada (*Populus deltoides*);

- 5e le peuplier de Lombardie (*Populus nigra italica*);
- 6e le peuplier baumier (*Populus balsamifera*);
- 7e le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*);
- 8e le peuplier de Caroline (*populus xcanadensis*);
- 9e l'érable argenté (*Acer saccharinum*);
- 10e l'érable à Giguère (*Acer negundo*);
- 11e l'érable de Norvège (*Acer platanoides*);
- 12e l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*).

Pour plus de détails, consultez le règlement de zonage disponible au [www.municipalite.parisville.qc.ca](http://www.municipalite.parisville.qc.ca) ou contactez votre service d'inspection en bâtiment à [inspection@mrcbecancour.qc.ca](mailto:inspection@mrcbecancour.qc.ca) ou au 1 866-441-0404.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021 PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

Vous souhaitez vous impliquer dans le bon déroulement des élections municipales de novembre 2021 ? La municipalité souhaite établir une liste de noms des personnes intéressées à travailler lors de la période électorale.



- Les candidats recherchés occuperont les rôles de scrutateurs, de secrétaires ou de préposés au scrutin;
- Ces postes sont rémunérés;
- Le personnel devra être présent dans les bureaux de scrutin, de 8 h 30 à 21 h environ les dimanches 31 octobre et 7 novembre prochain;
- Une formation en mode virtuel obligatoire est offerte.

### Qui peut postuler ?

Toute personne âgée de plus de 16 ans, fiable, disponible, aimant travailler avec le public et vivre une expérience hors du commun. Bienvenue aux étudiants et aux retraités!

Si vous êtes intéressé, contactez la présidente d'élection, madame Dominique Lapointe, à [dg@municipalite.parisville.qc.ca](mailto:dg@municipalite.parisville.qc.ca), en nous mentionnant votre nom et les coordonnées pour vous joindre.

## BRIS DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

Nous notons encore de nombreux bris de la signalisation routière sur nos routes.

Nous vous rappelons que cette situation, qui peut paraître futile pour certains, compromet grandement la sécurité des usagers de la route. Il ne suffit que d'imaginer la scène possible devant l'absence d'un panneau d'arrêt à une intersection.

Il va de soi que ces bris sont, plus souvent qu'autrement, le résultat du passage d'une machinerie agricole surdimensionnée, mais parfois aussi l'œuvre de vandales. Dans tous les cas, il en va de la responsabilité de chacun d'assurer la sécurité des usagers de la route.

Si vous avez connaissance d'un bris de signalisation routière, veuillez en informer rapidement la municipalité. Que vous soyez l'auteur ou non de ce bris, n'oubliez pas qu'il en va de la sécurité des usagers de la route.



**La Coop** Heures d'ouverture dépanneur  
Parisville

Lundi-mercredi: 7h00 à 21h00  
Jeudi-samedi: 7h00 à 22h00  
Dimanche: 8h00 à 21h00

**La Coop: 819-292-2303 Dépanneur: #1101**

**SYMAC** **Unimat** **Sonic** [www.parisville.coop](http://www.parisville.coop)

**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**Hôtel du Parlement**  
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.59  
Québec (Québec) G1A 1A4 Tél. 581 628-1849

**Bureau de circonscription**  
625, avenue Godefroy, bureau 202  
Béancour (Québec) G9H 1S3 Tél. 819 233-3521  
Sans frais 1 855 333-3521 Téléc. 819 233-3529  
[Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca](mailto:Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca)

**DONALD MARTEL**  
Député de Nicolet-Béancour



## ACTUALITÉS MUNICIPALES (suite)

### LOCALISATION DES VANNES D'ARRÊT DE LIGNE (« BONHOMMES À EAU »)

Nous vous rappelons que selon le règlement 330-2014 : « tout propriétaire doit s'assurer que la bouche à clé de la vanne d'arrêt de ligne du branchement d'aqueduc public (« bonhomme à eau ») desservant sa propriété demeure en tout temps dégagée, accessible, opérable et ne soit pas endommagée, à défaut de quoi, il sera tenu de défrayer le coût de son dégagement, de sa réparation, de sa réfection ou de son remplacement. »

La localisation des « bonhommes à eau » est essentielle advenant le cas d'un bris d'aqueduc, d'un sinistre ou de toutes autres situations urgentes. De plus, seuls les employés municipaux sont autorisés à opérer la vanne d'arrêt de ligne ou à intervenir dans le fonctionnement des conduites d'aqueduc, ou de tout autre appareil appartenant à la municipalité.

Si vous connaissez l'emplacement de votre « bonhomme à eau », veuillez svp le rendre accessible et l'identifier afin de faciliter son repérage lors de nos interventions.



## ORGANISMES DE PARISVILLE



### CERCLE DE FERMIERES

#### Pourquoi devenir membre du Cercle de Fermières Parisville en 2021 ?

Tu as 14 ans et plus... Tout d'abord, être membre de la plus grande association féminine au Québec, ce n'est pas rien! Faire partie d'un groupe de femmes qui partagent les mêmes valeurs et motivations, ça apporte de l'assurance dans la société d'aujourd'hui.

Avoir comme mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal et l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, c'est ambitieux!

Quand on voit l'engouement pour les articles faits à la main sur les différentes plateformes, on peut s'enorgueillir de tout ce qui est fait de nos propres mains!

Et quand on fait le tour de tous les projets supportés par les Cercles à travers la province pour soutenir la communauté, on peut se dire

c'est moi aussi ça. De plus, je reçois un magazine cinq fois par année, tout ça pour 30 \$.

Notre Comité : Marielle Lafond, Colette Lessard, Johannine Riendeau, Johanne Brisson, Jeannine Beaudet 819-292-2082 pour adhérer.

Site provincial : [www.cfq.qc.ca](http://www.cfq.qc.ca)

Site régional de la Fédération 25 : [www.cfqcentreduquebec.com](http://www.cfqcentreduquebec.com)



### CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Avec le retour de la belle température et la levée des mesures sanitaires qui s'annonce, nous nous permettons d'espérer le retour des activités pour notre groupe FADOQ. Nous prévoyons reprendre nos rencontres à la fin de l'été avec notre assemblée générale. Nous souhaitons réaliser cette activité à l'occasion d'un pique-nique : maïs et hot-dog au parc de la petite gare ou à la salle municipale. Vous pourrez constater et apprécier les améliorations

réalisées afin de rendre les lieux plus fonctionnels et accueillants pour le déroulement des activités sociales que nous avons bien hâte de redémarrer.

Nous avons recruté de nouveaux membres, ce qui fait que nous maintenons notre nombre de participants. Une démission à l'exécutif et la fin d'un mandat nous obligent à chercher des personnes pour former notre futur comité. Nous sommes en procédure de recrutement. Nous invitons les personnes intéressées à se manifester. Nous souhaitons des personnes disponibles, généreuses et motivées aimant travailler en équipe.

Après une période de vacances obligée, l'exécutif se réunira pour planifier le red-

marrage des activités au début d'août.

Après plusieurs années comme secrétaire, Luc Couture démissionne et nous remet le dossier secrétariat après avoir produit les rapports requis à la fermeture d'une année fiscale. Il nous assure de sa collaboration et reste disponible si nécessaire à la transition au rôle du futur secrétaire. Nous avons grandement apprécié le professionnalisme de son travail et nous le remercions pour sa disponibilité durant toutes ces années.

*Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous retrouver tous en pleine forme, de bonne humeur et heureux de se revoir!*

Lucie Germain, vice-présidente  
Club FADOQ Parisville

**Judith Lajoie inc.**  
Société par actions d'un courtier immobilier  
Coach Achat-Vente

L'efficacité passe par l'écoute

Bur.: **418 666-5050**  
Cell: **581 982-2211**

**RE/MAX** Référence 2000  
Agence Immobilière  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.



**PORTES & FENÊTRES**  
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

**Alain Pérusse**  
620 Principale Est,  
Parisville, Québec  
G0S 1X0  
T 819 292-2096  
F 819 292-2594  
peperusse@hotmail.com

RBO: 8262-5120-10 **PEPERUSSE.COM**



## **DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE**

### **Unité missionnaire Lotbinière – Érable**

Dès le 1er août 2021, les paroisses Ste-Élisabeth-de-Lotbinière, Notre-Dame-des-Érables et St-Laurent-Rivières-du-Chêne entrent ensemble dans une nouvelle phase de leur vie en Église pour former l'unité missionnaire Lotbinière-Érable. Elles partageront une même équipe pastorale, tout en conservant leur assemblée de Fabrique respective.

Les abbés Denis Lalancette et Jean-Paul Lacroix agiront comme prêtres responsables de cette nouvelle unité missionnaire et seront soutenus par 3 prêtres associés : les abbés Réal Grenier, Marcel Pellerin et Bernard St-Hilaire.

**l'équipe pastorale réorganisée à partir de 3 grandes paroisses avec 5 prêtres pour servir 24 communautés locales.**

Notre-Dame-des-Érables	St-Laurent-Rivières-du-Chêne	Ste-Élisabeth-de-Lotbinière
Immaculée Conception (Lourdes)	St-Édouard-de-Lotbinière	St-Agapit
Ste-Anastasia (Lyster)	St-Jacques de Parisville	St-Gilles
St-Edmond (Val-Alain)	Ste-Philomène de Fortierville	St-Octave de Dosquet
Ste-Julie (Laurierville)	Ste-Emmélie de Leclercville	Ste-Agathe-de-Lotbinière
St-Pierre-Baptiste	St-Jean Deschaillons	St-Antoine
St-Anthanase (Inverness)	Ste-Françoise Romaine	St-Apollinaire
Ste-Sophie	Ste-Croix	St-Philéas (Villeroy)
St-Flavien (Laurier-Station, St-Janvier de Joly, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun)		
St-Louis de Lotbinière	Ste-Marguerite d'Youville (St-Calixte et Fatima)	

Demeurons solidaires dans ce passage vers une Église qui change lentement de visage pour porter l'Évangile partout où il a besoin d'être reçu pour que renaisse la Foi, l'Espérance et la Fraternité.

Visionnez le message de notre évêque, Mgr Lacroix, à partir de notre site internet ou directement à l'adresse <https://youtu.be/tmITx2Fcpd8>.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.**

Notre-Dame-des-Érables : 819 362-7318  
St-Laurent-Rivières-du-Chêne : 418 796-2044  
Ste-Élisabeth-de-Lotbinière : 418 888-3831

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**Heures d'ouverture :**

Mardi : 13 h 30 à 15 h 00  
Mercredi : 18 h 30 à 20 h 00

Vous êtes nouvellement résident de la Municipalité de Parisville ?

Passez nous voir au 1260, rue St-Jacques afin de connaître les services que vous offre VOTRE bibliothèque.

***Au plaisir de vous rencontrer!***



**Les Excavations Roland Laquerre inc.**

1143, Route 265  
Parisville QC - G0S 1X0  
T•819-292-2306 F•819-292-3241

rolandlaquerre@sogetel.net



sable • excavation    transport en vrac • fosse septique

# **JO BEAUDET INC.**

## **BOIS DE CHAUFFAGE**

SERVICE DE PROCESSEUR À BOIS MOBILE

**JONATHAN BEAUDET | 819 292-2973**



# Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire

**Le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) obtient un financement de 294 000 \$ du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**



Le MIFI finance désormais la mission du PAIS via le Programme de Soutien à la mission (PSM) qui permet un financement de 294 000 \$ sur 3 ans avec possibilité de renouvellement par la suite. Ce montant permettra de soutenir la structure organisationnelle du PAIS et assurera la pérennité de l'organisme. « Recevoir ce financement est une belle preuve de reconnaissance de la part du Ministère. Avec l'arrivée de plus en plus de travailleurs temporaires sur notre territoire, les besoins vont en grandissant et ce financement va nous aider à répondre à leurs besoins », déclare Céline Auger, directrice générale du PAIS.

Le Programme Soutien à la mission permet au Ministère d'aider financièrement les organismes communautaires partenaires, conformément à la politique gouvernementale « L'action communautaire » : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Il est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires à la réalisation de la mission du MIFI, notamment pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie collective.

**Pour information :**

Céline Auger, Directrice générale  
418 554-9425 / [cauger@pais.ca](mailto:cauger@pais.ca)

## LA MÉDIATION CITOYENNE UNE AVENUE POSSIBLE...

Il arrive que des conflits ou des situations difficiles surviennent et qu'on ignore comment les gérer. Équijustice propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations.

Vous vivez une situation difficile :

- Avec un proche concernant le placement d'un parent en résidence ?
- Avec un membre de la famille qui vous demande constamment de l'argent ?
- Avec un voisin qui fait trop de bruit ?
- Avec un collègue de travail ?
- Avec un organisme suite à un service reçu ?

### Équijustice peut vous aider!

Équijustice propose une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

### La médiation citoyenne

La médiation est un processus sécuritaire par lequel un tiers impartial tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes de permettre à celles-ci d'être :

### Écoutées

Les médiateurs vous accueilleront et vous écouteront, sans jugement. Ils exploreront avec vous vos attentes face à la situation et les différentes options qui s'offrent à vous.

### Accompagnées

Les médiateurs favoriseront un climat de respect et de dialogue, sans parti pris. Avec leur appui, chacun sera amené à identifier les conditions favorables à une bonne communication.

### Soutenues

Les médiateurs seront une ressource importante pour vous préparer à développer vos outils de communication.

Gratuit et confidentiel, le service de médiation citoyenne est accessible à tous. Les personnes qui désirent être accompagnées dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent nous contacter au 819-293-8671 ou par courriel :

[mediationcitoyennenyb@equijustice.ca](mailto:mediationcitoyennenyb@equijustice.ca).

<p><b>équi justice</b></p> <p><b>NICOLET-YAMASKA- BÉCANCOUR</b></p> <p>Membre du Réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne</p>	<p><b>Coordonnées</b></p> <p>690, rue De Monseigneur-Panet, bureau 109 Nicolet (Québec) J3T 1W1</p> <p>Téléphone 819 293-8671 Télécopieur 819 293-8671</p> <p>Courriel <a href="mailto:nicoletyamaskabecancour@equijustice.ca">nicoletyamaskabecancour@equijustice.ca</a></p>	<p><b>Heures d'ouverture</b></p> <table border="0"> <tr><td>Lundi</td><td>8h30 à 16h30*</td></tr> <tr><td>Mardi</td><td>8h30 à 16h30*</td></tr> <tr><td>Mercredi</td><td>8h30 à 16h30*</td></tr> <tr><td>Jedi</td><td>8h30 à 16h30*</td></tr> <tr><td>Vendredi</td><td>8h30 à 16h30*</td></tr> </table> <p>Soirs sur rendez-vous seulement</p> <p>* Fermé entre 12h00 et 13h00</p>	Lundi	8h30 à 16h30*	Mardi	8h30 à 16h30*	Mercredi	8h30 à 16h30*	Jedi	8h30 à 16h30*	Vendredi	8h30 à 16h30*
Lundi	8h30 à 16h30*											
Mardi	8h30 à 16h30*											
Mercredi	8h30 à 16h30*											
Jedi	8h30 à 16h30*											
Vendredi	8h30 à 16h30*											

## ORGANISMES DE LA RÉGION (suite)

### PLACE AUX JEUNES EN RÉGIONS

En 2020, Place aux jeunes en Régions a eu 30 ans! À tous les jours, notre mission est d'aider les jeunes diplômés de 18 à 35 ans à s'installer en région.

Notre but : qu'ils ne manquent pas d'A.I.R. Nous sommes là pour l'Attraction, l'Intégration et la Rétention, pendant tout le processus.

Pour célébrer l'occasion, Desjardins a remis des boîtes OatBox aux nouveaux arrivants dans les MRC participantes au programme.

Depuis le 1er avril, la MRC soutient financièrement Place aux jeunes, ce qui permet d'ouvrir nos services aux 35 ans et plus.

Votre agente, Catherine Lafond | 819 298-4752  
[migrationbec@cjenicbec.org](mailto:migrationbec@cjenicbec.org)

### BEAUCOUP DE SOLIDARITÉ POUR LA SANTÉ DES GENS DE CHEZ NOUS!

Grâce à la participation des personnes et des entreprises, La Fondation a pu amasser la somme de 79 325 \$ lors de la 7e édition de son Souper gastronomique annuel. Merci pour votre solidarité et votre générosité!

## COMMUNIQUÉS



Espace MUNI invite les municipalités, les organismes, les citoyennes et les citoyens à se retrouver, le 5 juin prochain, lors de la 15e Fête des voisins. Bien que l'humeur sera à la fête, les citoyennes et citoyens qui souhaiteraient faire des activités de loisirs ou sportives extérieures en groupe de huit (si la situation est autorisée dans leur région) devront respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur dans leur région, éviter les rassemblements, maintenir deux mètres de distance avec les voisins et porter le couvre-visage.

### Des idées d'activités pour une Fête des voisins sécuritaire

Conscient de la situation pandémique évolutive, Espace MUNI propose une panoplie d'idées pour réaliser une Fête des voisins virtuelle. Un aide-mémoire pour organiser une Fête des voisins en toute sécurité sera également diffusé sur le site internet de l'organisation au [www.espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-des-voisins](http://www.espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/fete-des-voisins)



Pour reconnaître les signes, savoir quoi faire devant une personne en détresse et la diriger vers les bonnes ressources.

Pour qui ? Cette formation **gratuite** s'adresse aux producteurs agricoles et aux intervenants du milieu agricole afin qu'ils ou elles puissent reconnaître les signes précurseurs des comportements suicidaires et diriger le producteur en détresse vers les ressources d'aide appropriées.

### Formation AGIR en sentinelle pour la prévention du suicide Déclinaison agricole

Jeudi 10 juin 2021  
8 h 30 à 16 h 30  
En ligne  
**GRATUIT**



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



Information  
819 840-0549 poste 13  
[mplante@preventiondusucide.com](mailto:mplante@preventiondusucide.com)

L'APPU POUR LES PROCHES-AÏGÉS TRAVÉS  
CENTRE-DU-QUÉBEC

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous.



La ligne 1-888-489-2287  
**Aide Abus Aînés**



## COMMUNIQUÉS (suite)

Marché  
**PUBLIC**  
DESCHAILLONS

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture du marché public pour la saison estivale 2021.

Tous les samedis dès le 19 juin et ce, jusqu'au 4 septembre 2021.  
Les heures d'ouverture seront de 9 h 00 à 15 h 00.

Au grand plaisir de vous y rencontrer!

La municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent et  
Mme Véronique Poulin, coordonnatrice



## QUOI FAIRE DANS LA RÉGION



De retour cette année en version amélioré et pour tout l'été du 22 juin au 5 septembre 2021!

Ce rallye, qui porte le nom symbolique de *Rallye-Toi*, a pour objectif de faire découvrir à nos résidents les charmes de nos municipalités, de mettre en valeur le tourisme local. C'est partir en vacances à deux pas de chez soi! C'est aussi une façon de se soutenir les uns les autres et de faire valoir la fierté que nous avons de notre région, de nos petits patelins.

C'est aussi une manière de découvrir nos attraits touristiques, notre nature, nos lieux culturels, nos restaurants/boutique et pourquoi faire un peu de sport!

*Une formule simplifiée pour permettre à tous d'avoir juste du Plaisir!*

Pour les participants, ça représente :

- Un passeport avec plus de 500 \$ de gratuités et rabais;
- Un autocollant pour la voiture, la moto ou le vélo question de montrer sa fierté;
- 1 fois par semaine, une question permettant de gagner un certificat cadeau de Panier Local;
- Des parcours spéciaux organisés par nos partenaires;
- Des événements spéciaux tout au long de l'été.

Les « Passeports *Rallye-Toi* » seront en vente dès le 7 juin prochain.

Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec [www.ccicq.ca](http://www.ccicq.ca)



PARC RÉGIONAL  
DE LA  
**RIVIÈRE  
GENTILLY**

**Profitez de votre Parc  
GRATUITEMENT pour  
UNE SEMAINE!**

Bonjour chers citoyen(ne)s de Parisville,

Ayant été bien appréciée l'an dernier et pour vous remercier pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète cette fois! En effet, nous serons heureux de vous offrir l'entrée gratuite au Parc du 31 mai au 6 juin 2021 inclusivement.

Veuillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

*Au plaisir de vous y voir.*

En affaire depuis 35 ans

**819 292-2645**

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

**Garage R. Paris inc.**  
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca  
**819-292-2933**

Un accident est si vite effacé®



Dès maintenant!



**Vos enfants en poussette sont les bienvenus!**

# CLUB DE MARCHE

Tous les lundis, avec Johanny ou Sandra en alternance. Vous serez attendus à partir de 9h30, départ pour la marche à 9h45

*On vous attend au Chalet des sports de Fortierville  
(204, rue de la Fabrique)! • Suivez-nous sur Facebook*

**Beaudet**  
 ENTREPRISES BEAUDET.COM  
 R. S. Q. 8287-8463-24

LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET inc.  
 STEVE.819-386-8506 CARL.819-386-5795  
 BUREAU.819-292-2174  
 FAX.819-292-1536



TRANSPORT (VRAC) - EXCAVATION - CHAUX AGRICOLE - DÉNEIGEMENT  
 845 RUE PRINCIPALE, PARISVILLE, G0S 1X0

*Casse Croûte  
Le Rubis*

819-292-2716

*Commande pour emporter*

*Menu du jour*

*Crème glacée molle*

*Permis d'alcool*

1236, Rte 265  
Parisville, G0S 1X0  
Manon Beaudet, prop.

www.cassecroutele-rubis.com

# -3¢ / LITRE SUR L'ESSENCE



## PROMOTION EXCLUSIVE AUX MOTOS ET AUX VTT

Promotion offerte à nos  
stations-services :

- Saint-Édouard
- Parisville
- Saint-Pierre-les-Becquets
- Baie-du-Febvre

PROMOTION EN VIGUEUR DU  
4 JUIN AU 7 SEPTEMBRE 2021



**1 M \$**

retournés à nos membres  
et notre communauté

**Partager, c'est  
dans nos valeurs.**

[desjardins.com/ristourne](https://desjardins.com/ristourne)

819 298-2844

1 866 298-2844



**Desjardins**

Caisse de Gentilly-Lévrard-  
Rivière du Chêne





# SSIRMRCB BULLETIN

## PREVENTION 2021

### LES BARBECUES AU PROPANE

#### Entretien avant la première cuisson

Lors de la saison estivale, il est important de savoir comment utiliser, entretenir et entreposer en toute sécurité votre barbecue au propane.

Il faut retirer toutes les pièces mobiles, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil. Ensuite, vous devez asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites, faites remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz. Ces bulles confirment qu'il y a une fuite. Faites-le réparer sans délai!

De plus, il est essentiel de remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les rapportant à votre distributeur de propane.



**Ne jamais les jeter au rebus, car elles pourraient exploser.**

#### Distance sécuritaire

Vous savez qu'il y a, comme sur un poêle à bois, des dégagements sécuritaires indiqués sur votre appareil de cuisson ?

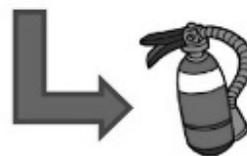
Habituellement apposé à l'arrière de votre BBQ cette petite plaque vous indique les distances à respecter sur chaque côté et à l'arrière de toute matière combustible. Si, sur le vôtre cette plaque est absente, nous vous suggérons de conserver une distance d'un mètre tout le tour de l'appareil. Trop souvent, nous voyons des dégâts importants ou même des pertes totales de bâtiment dû à un BBQ trop près d'un déclin de vinyle.



#### Quoi faire si le barbecue prend feu?

Restez calme, si possible fermer le robinet de la bonbonne, appeler le 9-1-1 et éloignez-vous.

***Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau, utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC et, une fois le feu maîtrisé, faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.***



#### NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, **POUR VOUS!!**

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux, agent en  
prévention incendie



[g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca](mailto:g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca)

# CAMP 911

du 12 au 16 juillet 2021  
Garçons et filles de 12 à 17 ans  
Maximum 10 jeunes



Inscris-toi maintenant!  
[mrbecancour.qc.ca](http://mrbecancour.qc.ca)



## PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE *C'est gratuit!*



819-288-5694



### SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DES COMMUNICATIONS

## USAGERS VULNÉRABLES : SOYEZ VIGILANT!

Les policiers de la Sûreté du Québec de la région Mauricie-Lanaudière désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie. Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres.

Chacun doit adopter des comportements responsables afin de rendre les routes plus sécuritaires. Les usagers plus imposants tels que les automobilistes, camionneurs, conducteurs d'autobus et de véhicules récréatifs doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes, qui sont particulièrement vulnérables sur les routes. L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

**Pour les véhicules imposants :**

- Respecter les limites de vitesse;
- Immobiliser le véhicule avant la ligne d'arrêt;
- Céder le passage aux piétons;
- Bien vérifier l'angle mort avant d'effectuer une manœuvre;
- Allumer ses phares pour être visible en tout temps.

**Pour les piétons :**

- Toujours circuler sur les trottoirs;

**Pour les cyclistes :**

- Respecter la signalisation et les priorités de passage;
- Être prévisible, signaler ses intentions;
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs;
- Porter un casque;
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager.

Rappelons que les piétons figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables. Ces conseils sont faciles à mettre en place et ces petits gestes simples peuvent sauver des vies!

**Service des communications et de la prévention**  
Sûreté du Québec Région Mauricie-Lanaudière  
819 379-7195 | [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

# À ne pas manquer à Parisville



## CLUB DE LECTURE TD

L'été sera beau à la bibliothèque municipale de Parisville. En effet, il nous fait plaisir de vous annoncer la tenue du Club de lecture d'été TD pour nos jeunes pour l'été 2021. Étant donné la situation actuelle, il y aura trois activités. Les 6 et 13 juillet seront réservés aux jeunes inscrits au Camp de jour et le 8 juillet sera ouvert à tous les enfants de 5 à 12 ans de la municipalité.

**Réservation obligatoire au 819-292-1587 avant le 2 juillet pour l'activité offerte à tous).**

De plus, nous aurons un « Sentier des contes » en collaboration avec le Réseau Biblio du 19 juin au 30 juillet. Vous pourrez lire l'histoire « Les

hauts et les bas d'Amanda, d'Ashley Spires » en parcourant la piste cyclable. C'est un rendez-vous!

*Au plaisir de vous voir!*

**Valérie Laflamme et Julie Gagnon**  
(Équipe des bénévoles du Club de lecture)



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nos portes sont toujours ouvertes les mardis et les mercredis à nos heures habituelles. Nous aurons notre échange dans la première semaine de juin. Nous avons aussi plusieurs nouveautés afin d'agrémenter vos soirées d'été.

Comme la saison estivale est synonyme de vacances, nous serons absentes dans les semaines du 18 et 25 juillet 2021. Afin de nous permettre de faire le plein d'énergie pour vous accueillir à nouveau le 3 août 2021.

**L'équipe de vos bénévoles :**

Diane, Julie, Valérie, Louise, Lorraine, Monique, Émie et Elyse.

  
BIBLIO  
RÉSEAU  
BIBLIO  
du Centre-du-Québec,  
de Lanaudière et de la Mauricie

